

Les îles de Thaïlande en été



Jours: 14
Prix: 1190 EUR
Vol international non inclus
Confort: ★★★★★
Difficulté: ★☆☆☆☆
Balnéaire Les incontournables

2 semaines pour explorer les plus belles îles du Golfe de Thaïlande en été. Découvrez les merveilles de Koh Tao, Koh Phangan et Koh Samui.

Jour 1. Bienvenue en Thaïlande



Bangkok

- Accueil par notre équipe, puis transfert vers votre hôtel. Mise à disposition des chambres à partir de 14H00. Reste de la journée libre.
- Nuit à l'hôtel Baan Vajra en chambre Deluxe.

Hébergement

Baan Vajra

Jour 2. La "Venise de l'Orient"



Bangkok

- Départ le matin pour rejoindre le quai et prendre les bateau-bus publics et remonter vers le centre, sur la rive droite et le quartier du marché aux fleurs de Pak Khlong Talat.
- Nous débutons notre journée par la visite du grand Palais de Bangkok, construit en 1782, et qui comprend plusieurs bâtiments magnifiques, dont le Wat Phra Kaeo (temple du Bouddha d'émeraude), qui contient un magnifique Bouddha d'émeraude datant du 14e siècle.
- Puis, à pied nous nous rendons au Wat Pho, l'un des plus anciens temples de Bangkok, pour y découvrir son Bouddha couché.
- On traverse ensuite le fleuve avec un petit bateau, pour visiter Wat Arun, le "temple de l'aube", situé sur la rive droite.
- Balade en bateau-taxi privé traditionnel « longue-queue » sur le fleuve Chao Phraya, l'un des plus importants du pays. Découverte de la Venise de l'Orient et de la vie traditionnelle des habitants de cette ville dont la moitié vit encore au bord de l'eau.

Journée accompagnée d'un guide francophone.

Petit déjeuner

Baan Vajra

Hébergement

Baan Vajra

Jour 3. Départ pour les îles!



Surat Thani 📍
 ✈️ 650km - ⌚ 1h
 Bangkok 📍
 Surat Thani 📍
 🚢 90km - ⌚ 3h
 Koh Tao 📍

- Transfert à l'aéroport de Surat Thani où nous embarquons sur notre vol à destination de Bangkok.
- Arrivée à Surat Thani, notre chauffeur nous attend pour nous déposer au port de Don Sak. De là, Nous embarquons alors sur le ferry pour la traverser jusqu'à l'île de Koh Tao, petite île lovée au milieu du golfe de Thaïlande et mondialement réputée pour ses spots de plongée. Arrivés sur l'île, nous sommes transférés à notre resort.
- Arrivée à Koh Tao, nous nous installons pour 3 nuits en formule Bed and Breakfast au Coral View Resort en chambre front de mer.

☺ Petit déjeuner	Baan Vajra
🏠 Hébergement	Coral view resort

Jour 4-5. Détente sur Koh Tao



Koh Tao 📍

- Journées libres pour profiter de la plage et des activités disponibles (non incluses, à réserver sur place) :
 - Excursion en bateau
 - Randonnée
 - VTT
 - Cours de cuisine
 - Sanctuaire pour éléphant (si disponible)
 - Et bien d'autres

☺ Petit déjeuner	Coral view resort
🏠 Hébergement	Coral view resort

Jour 6. Koh Phangan



Koh Tao 📍
 🚢 40km - ⌚ 1h
 Koh Phangan 📍

- Nous prenons le ferry ce matin pour rejoindre l'île de Koh Phangan.
 Réputée pour sa célèbre Full Moon Party, Koh Phangan a pourtant bien d'autres atouts à offrir à ses visiteurs. Encore authentique, Koh Phangan a su se développer sans trop altérer ses paysages naturels et ses magnifiques plages de sable fin. Constituée à majorité du Parc national de Than Sadet, Koh Phangan protège et respecte sa nature luxuriante qui abrite une faune et une flore incroyable. Ici on aime les fêtes du sud mais on apprécie surtout le calme et la beauté de la côté ouest et nord.
 Arrivés sur l'île, nous sommes transférés à notre resort.
- Nous nous installons pour 4 nuits au Salad beach resort en Bungalow front de mer.

☺ Petit déjeuner	Coral view resort
🏠 Hébergement	Salad beach resort

Jour 7-9. Koh Phangan en liberté



Koh Phangan 📍

- Journées libres pour profiter de la plage et des activités disponibles (non incluses, à réserver sur place) :
 - Excursion en bateau
 - Randonnée
 - VTT
 - Cours de cuisine
 - Sanctuaire pour éléphant (si disponible)
 - Et bien d'autres

🍽️ Petit déjeuner | Salad beach resort

🏠 Hébergement | Salad beach resort

Jour 10. Koh Samui



Koh Phangan 📍
🚢 10km - ⌚ 30m
Koh Samui 📍

- Nous prenons le bateau en direction de Koh Samui pour la fin de notre séjour balnéaire.
À notre arrivée sur Samui, une voiture nous conduit à notre hôtel.
- 4 nuits au Sand Sea Resort, charmant hôtel sur la plage de Lamai en villa océan standard.

🍽️ Petit déjeuner | Salad beach resort

🏠 Hébergement | Sand Sea Resort

Jour 11-13. Détente sur Koh Samui



Koh Samui 📍

- Journée libre pour profiter de la plage et des activités disponibles (non incluses, à réserver sur place) :
 - Excursion en bateau
 - Randonnée
 - VTT
 - Cours de cuisine
 - Sanctuaire pour éléphant (si disponible)
 - Et bien d'autres

🍽️ Petit déjeuner | Sand Sea Resort

🏠 Hébergement | Sand Sea Resort

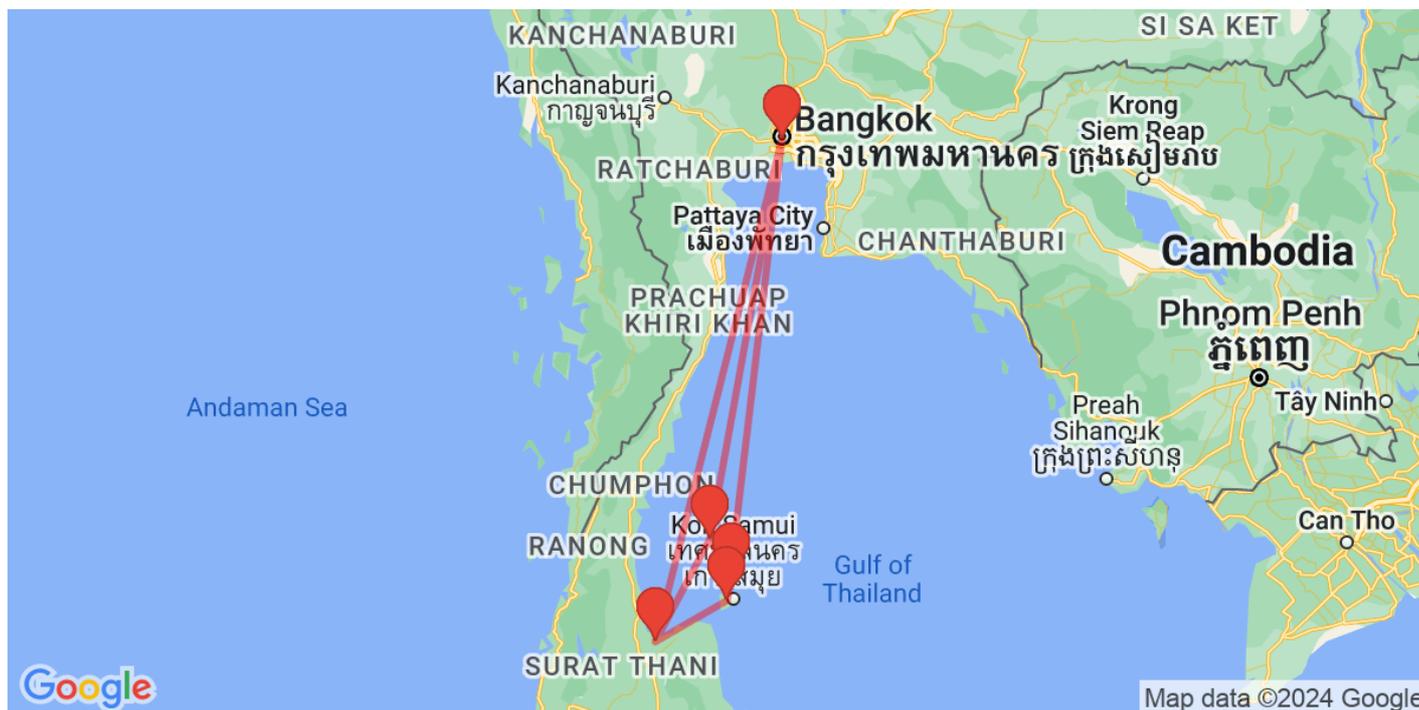
Jour 14. Retour international

Koh Samui 📍
🚢 75km - ⌚ 2h
Surat Thani 📍
✈️ 800km - ⌚ 1h
Bangkok 📍

- Arrivée matinale à la gare de Surat Thani (05h35). Nous sommes accueillis par notre chauffeur, qui nous conduira à la jetée où nous pourrons prendre notre bateau pour les îles. À la gare, ou sur le chemin nous prendrons notre petit-déjeuner. (non inclus)

Nous embarquons sur notre ferry à destination de Ile de Koh Samui, la 3ème île du pays lovée au milieu du golfe de Thaïlande.
- Vol vers Bangkok d'où vous prenez votre vol international retour.

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-6
1190 EUR

Inclus

- Les hébergements tels qu'indiqués au programme
- Les petits-déjeuners du jour Guide francophone en jour 2
- Les transferts en bateau
- Les vols domestiques Bangkok - Surat Thani - Bangkok

Non inclus

- Vols internationaux
- Frais de douane, supplément bagages
- Early check-in
- Repas et boissons, (sauf repas explicitement mentionné)
- Suppléments non explicitement mentionnés, "early-check-in" , "day-use" ou "late check-out"
- Pourboires et dépenses personnelles
- Assurances internationales
- Service non explicitement mentionnés ou mentionnés « en option »

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 61 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 60 à 46 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 45 à 31 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 30 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Les formalités administratives

Formalités pour les ressortissants Français:

Votre passeport valide au moins six mois après la date de retour présumée de votre voyage avec au moins une page vierge. Pas de visa pour un séjour inférieur à 30 jours. Il est nécessaire de disposer d'un billet aller-retour obligatoire inférieur ou égal à 30 jours. Le visa est valable 30 jours dans les trois mois qui suivent sa délivrance.

Vous voyagez avec des enfants ?

Les mineurs français sont soumis aux mêmes obligations que les personnes majeures. Ils doivent être titulaires d'un passeport en cours de validité couvrant la totalité du séjour programmé.

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Pour les autres nationalités

Veillez vous renseigner auprès des autorités consulaires dans votre pays.

Les passeports doivent être en parfait état (pas de taches, agrafes, trombones, marques, déchirures...).

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.